

tenue sous la présidence de Monsieur FABRE, assisté(e)
de Madame BRUNEAU et Monsieur GAROT, Conseillers
En présence de Monsieur LEMEE, Rapporteur public
Monsieur DEWIERE, Greffier

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2606170	RAPPORTEURE: Madame Marjorie BRUNEAU
-----	--------------------	--------------------------------------

Titre de l'affaire Demande l'annulation partielle de la délibération de la commune de Zudausques du 28 avril 2026 en tant qu'elle acte le refus fictif du requérant de siéger au Syndicat de l'eau du Dunkerquois.

Nom des parties

Demandeur
Défendeur

Monsieur X
COMMUNE DE ZUDAUSQUES
SYNDICAT DE L'EAU DU DUNKERQUOIS

Représentants des parties

Monsieur X
Maître ROBILLARD Julien (Cour)

Arrêté le 28/07/2026
Le président du tribunal